

CAP des Assistants des bibliothèques

4 décembre 2008

Motion statutaire

Création d'un corps unique en catégorie B

Les représentant-e-s des personnels à la CAP des Assistants des bibliothèques renouvellent leur demande d'ouverture d'une réflexion sur la création d'un corps unique pour les personnels des bibliothèques de catégorie B dont le déroulement de carrière serait au moins égal à celui des BAS.

Cette mesure traduirait une volonté de réunir deux corps dont les missions, dans les établissements, sont souvent similaires.